



DESTINATAIRES :

Les Conseillers Techniques Sportifs toutes disciplines,
L'ENSA, le SNMSF, l'AFESA.

Les Présidents des Comités Régionaux

(Information à transférer dans vos clubs)

Copie pour info : MM Michel VION, Fabien SAGUEZ, Pierre BORNAT, Luc FAYE, Fabien BERTRAND, Nicolas MICHAUD, Jean-Marc VILLEMINE, les membres du Comité Directeur, les Responsables Régionaux Formation des Cadres Bénévoles.

N.Réf : NC/CQ/NOV2017

Annecy, le 19 septembre 2017

OBJET : STAGE ENTRAINEUR FEDERAL (MODULE COMMUN)

Mesdames, Messieurs,

La Commission Formation des Cadres de la FFS a le plaisir de vous informer de l'organisation d'un module commun de Formation de l'ENTRAINEUR FEDERAL toutes disciplines (diplôme bénévole).

**DU LUNDI 30 OCTOBRE 2017 A 9H30
AU VENDREDI 3 NOVEMBRE 2017 A 15H
A ALBERTVILLE (73)**

Cette formation s'adresse aux licenciés FFS,

- . titulaires d'un monitorat fédéral 2^{ème} degré
- . aux stagiaires DE qui se destinent à l'entraînement
- . aux entraîneurs de clubs FFS titulaires du BEES 1^{er} degré ou DE ski alpin et aux entraîneurs titulaires d'un BEES 2^{ème} degré dans le cadre d'une formation continue.
- . aux titulaires de l'EF qui souhaitent valider une formation continue (1 jour minimum de présence)

Nous vous rappelons que le diplôme d'entraîneur fédéral bénévole est validé à l'issue du suivi de 4 modules de formation :

- Module spécifique : technique et pédagogie.
- Module commun : préparation physique et approche théorique de l'entraînement.
- Obtention du Brevet de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), permettant d'acquérir par équivalence le Brevet européen des premiers secours (BEPS).
- d'autres modules spécifiques peuvent être rendus obligatoires en fonction de la discipline (ex : un stage de Traceur Club pour le ski alpin).

Ainsi qu'un dossier d'expérience sur un stage en situation suivi dans une structure fédérale d'entraînement.

Lieu du stage : **Centre National de Ski et de Snowboard - Campus Olympique - Chemin des Trois Poiriers - 73200 ALBERTVILLE.**

Coût de cette formation :

En 1/2 pension :

Hébergement à l'hôtel La Citadelle de Conflans - 18 place de Conflans - 73200 ALBERTVILLE

Coût du stage : **300 €** - comprenant **5 nuits et les dîners** : du **dimanche 29 oct** au **jeudi 2 nov inclus** ainsi que les frais pédagogiques et d'organisation.

En externe : uniquement les frais pédagogiques et d'organisation : **80 €**

☞ *Il faudra prévoir de régler en plus, les repas de midi (restaurants à proximité du lieu de formation).*

Inscriptions : les inscriptions sont à adresser à l'aide du bulletin ci-joint avant le **13 octobre 2017** à l'attention de Christine Quilez (préinscription par email possible à cquilez@ffs.fr)

Une convocation accompagnée du programme et tous les détails liés à l'hébergement vous parviendront environ 10 jours avant le début de la formation.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos cordiales salutations sportives.

Le Directeur du Département Sportif et
Scientifique
Responsable des formations pour la DTN



Nicolas COULMY

PJ : fiche d'inscription



FORMATION DES CADRES

BULLETIN D'INSCRIPTION
STAGE ENTRAINEUR FEDERAL (MODULE COMMUN)
TRONC COMMUN TOUTES DISCIPLINES
DU 30 OCTOBRE 2017 AU 3 NOVEMBRE 2017

A retourner avant le 13 octobre, accompagné du chèque à :
FFS - STAGE ENTRAINEUR FEDERAL - MODULE COMMUN
à l'attention de Christine Quilez -
50, rue des Marquisats - BP 2451, 74011 Annecy Cedex
Préinscription par email possible à cquilez@ffs.fr

Nom : Prénom :

Club : N° licence :

Adresse :

.....

Tél port : E-mail :

Nombre de licenciés dans le club :

Nombre de moniteurs fédéraux dans le club :

Signature du Président du club et Tampon club :

Nom et signature du Responsable Régional :

S'inscrit au stage sous le statut suivant (cocher la case correspondante):

Bénévole (entraîneur fédéral, module théorique)
↳ *date d'obtention du module ski (si déjà effectué) :*

Professionnel (formation fédérale continuée)
↳ *envoyer une photocopie du livret de formation BEES 1^{er} degré ou stagiaire DE ski alpin ou nordique*

Régime en $\frac{1}{2}$ pension - je joints mon chèque de 300 €

Régime externe - je joints mon chèque de 80 €